

Avant-propos

Après le détournement d'autocar qui s'est terminé sur la colline du Parlement le 7 avril 1989, plusieurs sénateurs qui avaient fait partie du premier Comité spécial du Sénat sur le terrorisme et la sécurité publique se sont demandé si le gouvernement fédéral était mieux préparé pour faire face à un attentat terroriste qu'en juillet 1987, lorsque le Comité a déposé son rapport. Nous nous demandions plus particulièrement dans quelle mesure le gouvernement avait étudié le rapport du Comité et y avait répondu. Le Sénat a donc créé un nouveau Comité qui regroupait de nombreux membres du premier Comité.

Comme son prédécesseur, notre Comité a surtout siégé à huis clos pour des raisons de sécurité et afin que le gouvernement et les autorités chargées de l'application de la loi s'expriment aussi ouvertement et franchement que possible. Seules les séances portant sur le rôle des médias ont été publiques.

Je remercie cordialement tous les membres du Comité qui, encore une fois, se sont imposé des séances souvent très longues sur des questions complexes.

Le Comité veut exprimer sa reconnaissance à son greffier, Line Gravel, et à Don Gracey, Marc Kealey, Pina Shore, Grace Tam et Nancy Coldham, de la firme C.G. Management and Communications Inc., de Toronto, qui ont mené les recherches et les analyses préliminaires, organisé nos séances et produit notre rapport.

Enfin, le Comité remercie les hauts fonctionnaires, les autorités chargées de l'application de la loi et d'autres témoins qui ont comparu, plus d'une fois en certains cas, y sacrifiant leurs loisirs.

Le président,

W. M. Kelly

Bruxelles, juin 1989.